



L'ÉDUCATION : UN DROIT FONDAMENTAL DE L'ÊTRE HUMAIN

par John Bangs, Syndicat national des enseignants

Le NUT (Syndicat national des enseignants) a la conviction que l'éducation est un droit fondamental de l'être humain. A l'échelle mondiale, l'éducation peut jouer un rôle central dans l'élimination de la pauvreté. La formation tout au long de la vie est primordiale à la fois pour la société et pour les économies nationales.

Tous les jeunes doivent non seulement bénéficier d'un égal accès à un enseignement d'excellence mais aussi pouvoir maîtriser de nouvelles compétences et disciplines tout au long de leur vie adulte.

A l'échelle mondiale de nombreuses économies se développent de façon exponentielle. Selon les études de l'OCDE, tous les pays membres de cette Organisation ont enregistré un relèvement du niveau de formation de leurs populations au cours de la décennie passée, ce qui montre que tous les citoyens, et en particulier les enseignants, ont en commun la conviction que l'instruction joue un rôle primordial en favorisant une vie sociale de qualité.

L'éducation est vitale pour l'avenir des sociétés. Dans la reprise des négociations relatives à l'Accord général sur le commerce des services il faudrait par conséquent continuer d'exclure l'éducation du marché mondial. Les incertitudes et les caprices du marché déstabiliseraient en profondeur l'avenir de chaque pays. Envisager l'éducation dans une logique de marché revient aussi à ne pas tenir compte de la part inestimable de la valeur ajoutée et de l'investissement personnel que les agents de la fonction publique intègrent dans les services, notamment éducatifs, assurés par l'État.

Le NUT a croit profondément que pour asseoir le succès des sociétés tant sur le plan social qu'économique, il est essentiel d'instaurer la plus grande équité possible devant les études pour l'ensemble des jeunes.

Quels sont donc les principes à respecter pour mettre en place un système éducatif d'excellence et équitable dans l'ensemble du territoire national ?

- La cohésion sociale doit être un objectif commun à tous les partis.
- Le pourcentage moyen du produit intérieur brut affecté par les pays de l'OCDE à l'éducation devrait être une moyenne mondiale. Il est impératif de réduire les écarts énormes de dépenses d'éducation entre les pays développés et les pays industrialisés. Il devrait s'agir là d'un objectif des Nations Unies.
- L'éducation doit être un service public assuré par l'État. Les sponsors du secteur privé et le monde de l'entreprise ont un lien avec l'éducation mais en qualité de partenaires-accompagnateurs et non de producteurs d'activités.
- Opter pour la diversité des établissements scolaires est une ligne de conduite sans issue. La priorité doit être de différencier les activités proposées au sein des établissements scolaires afin de répondre aux besoins distincts des élèves mais non de différencier les types d'établissement.
- Le perfectionnement professionnel permanent de tous les enseignants doit figurer au premier rang des priorités des pays. Le principe de base du perfectionnement professionnel est qu'il devrait être un droit mais non une obligation.
- L'obligation de rendre compte au regard d'enjeux élevés - objectifs nationaux, résultats aux évaluations, palmarès des établissements scolaires, etc. - porte préjudice à l'enseignement, à l'acquisition de connaissances et au moral des communautés scolaires.
- Il faut en toute priorité mettre en place des systèmes de responsabilisation basés sur une autoévaluation des établissements, le principe étant d'assurer un soutien là où des insuffisances sont décelées.
- Des arguments militent en faveur de l'adoption d'un programme national cadre d'enseignement dans chaque pays. Ce programme devrait servir de tremplin à la créativité des établissements scolaires et ne pas représenter un dispositif d'évaluations comparatives favorisant la concurrence entre les établissements.

- Le programme devrait être équilibré et polyvalent pour les jeunes de 14 à 19 ans. Le système d'examens destinés aux élèves du secondaire ne devrait pas réduire les options s'offrant aux jeunes à leur sortie de la scolarité obligatoire.
- Tous les pays devraient mettre en œuvre des politiques d'égalité bénéficiant d'un financement adéquat et polarisées sur les groupes d'élèves et les communautés qui ont besoin d'un soutien intense.
- Une relation démocratique devrait être instaurée entre les établissements scolaires et la population locale de telle sorte que celle-ci ait un rôle essentiel à jouer dans la gouvernance des établissements.
- Les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE devraient chercher à mettre en place des échanges d'enseignants avec les pays en développement. Les liens créés entre les pays du Commonwealth et l'OCDE sont des exemples des nouveaux réseaux qui peuvent être établis entre les réseaux régionaux de pays et les réseaux mondiaux.
- Chaque système national doit avoir pour objectif primordial de proposer une bonne école locale à chaque enfant et une bonne école locale à chaque communauté. Les établissements scolaires ont la possibilité d'être au cœur de leur localité, déclenchant une régénération non seulement éducative mais aussi sociale et économique et contribuant à la cohésion sociale.

Les gouvernements doivent se rappeler que la profession enseignante a besoin d'attentions et de soutien. Ils doivent en particulier engager un dialogue sérieux avec les organisations d'enseignants. Les enseignants, qu'ils soient débutants ou chevronnés, ont une idée très claire de ce qu'est une pédagogie efficace et de leurs besoins de perfectionnement professionnel.

Le corps enseignant est hautement qualifié. S'agissant de cette profession et de sa mise en valeur, chaque gouvernement doit établir une stratégie que les enseignants aient le sentiment de pouvoir s'approprier.

Enfin, tous les gouvernements doivent avoir pour objectif de dépolitiser le débat sur l'éducation. Chaque gouvernement a tout intérêt à organiser des forums nationaux pour faire connaître les pratiques exemplaires. Tous les acteurs concernés devraient y prendre part : enseignants, parents, organismes publics locaux, gouvernement et monde de l'entreprise.

John Bangs est le représentant du NUT (syndicat national des enseignants) au Comité consultatif pour l'éducation près l'OCDE. Au NUT, il dirige la section Éducation et égalité des chances.